



**Mairie de Roisey**  
228, route du Pilat - 42520 ROISEY  
Tél. 04 74 87 48 93 - Fax 04 74 87 49 30  
mairie.roisey@wanadoo.fr

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Du 27 Septembre 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 27 septembre à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence du Maire, Madame Josette VERNEY.

Nombre de Membres en exercice :	15	
Présents :	11	
Votants :	14	Date de convocation : 19 Septembre 2018.

**Présents :** Josette VERNEY - Robert VIANNET - Yves MEILLER - Marie-Agnès ACHAINTRE - Philippe ARIES GIRODET Maurice – Christian PEILLON-Didier BRUNEL - Isabelle CARRET- Richard VALLOT - Marie Claude FOREST -

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Catherine BRUNETON : Pouvoir à Robert VIANNET  
Nathalie MARILLIER : Pouvoir à Philippe ARIES  
Isabelle DURAND : Pouvoir à Marie Agnès ACHAINTRE

**Absents :**

Fabienne GACHE

**Secrétaire de séance :** Robert VIANNET

**+ Approbation du compte rendu du 11 Juillet 2018 :**

Sans observation, ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

**Délibérations :**

**+ TRAVAUX**

- **Lancement de la consultation pour les travaux de réhabilitation du carrefour de La Garde :**  
L'appel d'offre précédent ayant été jugé infructueux, il y a lieu de faire une nouvelle consultation pour une réalisation des travaux début 2019. Approbation unanime du CM.
- **Attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre pour travaux d'assainissement Roisey sud :**  
Ce marché fait suite au diagnostic des réseaux d'assainissement réalisé par IRH sur le secteur Balaya sortie sud du bourg RD34. Pour réaliser ces travaux il y a lieu de se faire accompagner par un maître d'œuvre ; Le maire propose au conseil municipal de retenir la proposition faite par 3D INFRASTRUCTURE pour un montant de 7313.01€ HT. Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir cette proposition.

- **Attribution du marché pour création d'un cheminement piéton allant du Bourg vers l'espace de loisirs :**  
Le conseil décide de retenir la proposition faite par l'entreprise MONTAGNIER pour la somme de 16300.19€ HT.
- **Avenants Marché de travaux Mairie, école, et toilettes publiques :**
  - Avenant 1 avec ETS RIVORY SAS : pour réalisation de la Rampe accès PMR vers la Salle de classe sud pour un montant de 11850€ HT.
  - Avenant 1 avec Concept Métal services : pour garde -corps de la rampe pour un montant de 7952€ HT .  
A l'unanimité des membres présents, Le conseil autorise le maire à signer ces deux avenants.
- **SIEL Extension réseau électricité : Secteur de La Tronchia** pour alimentation d'une construction nouvelle, pour un montant restant à charge pour la collectivité de 6100€ Ht . Une convention de projet urbain partenarial a été conclue avec le propriétaire.
- 
- ✚ **Autorisation de signature pour urbanisme, travaux concernant le maire ou ses proches :**  
Le maire s'abstenant, c'est par 13 voix pour, que le conseil municipal décide de donner cette délégation à Mr Robert Viannet.
- ✚ **Personnel :**
  - Création d'un poste permanent d'adjoint technique (10.5h/ semaine) pour assurer le ménage de l'école et des salles communales. Approbation unanime du conseil .
- ✚ **Convention avec diverses associations :**  
Yoga Pilat, La compagnie Candide (théâtre), Flash danse (musique) pour utilisation des salles communales. Le CM donne son accord et fixe pour chaque association le montant de la participation à 200€ /an.
- ✚ **Convention d' utilisation du domaine public pour Food truck :**  
Mme Hernandez demande l'autorisation de pouvoir installer un Food truck chaque mercredi à partir de 18 H sur le parking de la Porte Ouverte. Le conseil autorise le maire à prendre un arrêté en ce sens et fixe la participation pour utilisation du domaine public à 250€ /an.

#### **Autres :**

##### **Sur proposition du maire le conseil municipal,**

- Accepte le devis de l'ETS MONTAGNIER pour reprise des eaux pluviales sur la RD 19 BROSSIN pour un montant de 6830€ HT.
- Accepte le devis demandé à la SAUR pour Mise en place d'un poteau incendie sur le secteur du pont jacquet et la réparation de la borne à incendie de La Garde pour un montant de 3028.22€ HT.
- Accepte les devis de So Desk Mobilier pour l'ameublement de la mairie : Salle d'accueil 2679.98€ et Salle du conseil 1350.40€.
- Accepte de s'engager auprès de SERVI Plus pour l'installation du logiciel de « gestion cantine par internet » pour un montant de mise en place de 408€HT suivie d'un abonnement annuel de 319€ Ht à compter de janvier 2019.

#### **Compte rendu des commissions:**

##### **BATIMENTS :**

Travaux Mairie école Toilettes publiques : le chantier suit son cours.

Des travaux de mise aux normes du paratonnerre de l'église seront réalisés au cours de la deuxième quinzaine d'octobre.

**VOIRIE :** démarrage du programme de voirie 2018 route de Sagnemorte à partir du 1<sup>er</sup> octobre.

**ECOLE:** Mme Achaintre expose le "plan mercredi" ; le CM décide de ne pas s'engager dans cette démarche considérant la procédure trop lourde à mettre en place dans un délai très court pour le peu de bénéfice à en tirer.

Dès le 1<sup>er</sup> octobre, la présence d'un animateur supplémentaire devrait permettre d'accueillir tous les enfants inscrits au périscolaire.

**FORET:**

Mr Peillon informe que le plan de gestion de la forêt sera revu en 2019.

**ASSAINISSEMENT:** Le Bilan de fonctionnement des stations d'épuration réalisé par la MAGE **est encourageant** : les données épuratoires sont satisfaisantes sur les trois sites (le Bourg, Le Briat, La Tronchia).

**QUESTIONS DIVERSES:**

**La demande de subvention émanant de l'association Yoga-Pilat et celle du groupement départemental des lieutenants de l'ouveterie de la Loire ne sont pas acceptées.**

**Le CM décide le non exercice du droit de préhension sur plusieurs parcelles .**

**Colis/repas des aînés :** Comme chaque année, les roisaires âgés de 70 ans et + pourront choisir entre le colis et le repas offert à la Salle des Fêtes : un courrier va être adressé aux personnes concernées qui devront répondre impérativement pour le 15 octobre. La date retenue pour le repas est le samedi 2 février 2019.

**Commémoration du 11 novembre à Roisey : elle aura lieu le dimanche 11 à 10H30.**

**Le conseil s'achève et la séance est levée à 21h30.**

**Le prochain CM aura lieu le 14 Novembre à 19 Heures .**